

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23 mai 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 DAC 512 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Moïse et Perla Beighel et leur fils Jacques 15 rue de Belleville (19^e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Moïse et Perla Beighel et leur fils Jacques 15, rue de Belleville à Paris 19^e ;

Vu l'avis du Conseil du 19^e arrondissement, en date du 3 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Mme la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Moïse et Perla Beighel et leur fils Jacques 15, rue de Belleville à Paris 19^e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : «Ici, vécurent Moïse et Perla Beighel et leur fils Jacques, jusqu'à leur arrestation par la police de Vichy, déportation, et assassinat par les nazis, parce que nés juifs, à Auschwitz via Drancy, convois 37 et 42 des 25 septembre et 6 novembre 1942».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1 500 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2016, rubrique 324, nature 2313, mission 40000-99-040, individualisation 16V00149 DAC.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO